

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de service 155-2017

Mission d'assistance pour l'élaboration d'une politique de communication pluriannuelle du Parc national de la Vanoise

1 - Identification de l'administration qui passe le marché

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Dr Julliand – 73000 Chambéry

Téléphone : 04 79 62 30 54 - Télécopie : 04 79 96 37 18

2 - Procédure de passation

Marché de service passé selon la procédure adaptée (Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 - art. 42-2° et Décret n°2016-360 du 25/03/16 - art. 27).

3 - Objet et caractéristiques du marché

La présente consultation a pour objet de confier à un prestataire spécialisé, dans le contexte actuel particulier du Parc national de la Vanoise, une mission d'assistance pour l'élaboration d'une politique de communication pluriannuelle du Parc. Cette prestation comprend :

- l'**animation d'un groupe de travail communication** mis en place avant le début de la mission du prestataire et pour la durée de la mission.
- l'élaboration d'un **diagnostic** sur la communication actuelle du Parc et les enjeux auxquels il doit répondre, et, à l'issue d'un processus de co-construction avec le groupe de travail communication :
- la proposition d'une **stratégie de communication** pluriannuelle portant sur la période 2018-2021,
- la proposition d'un **plan opérationnel de communication** pour 2019-2020
- la **présentation** au conseil d'administration du Parc du diagnostic et l'appui à la présentation de la stratégie de communication 2018-2021 et du plan opérationnel de communication 2019-2020.
- la **présentation** au personnel du Parc du diagnostic et l'appui à la présentation de la stratégie de communication et du plan opérationnel de communication.

4 - Délais d'exécution

Le marché démarrera dès la notification de l'acte d'engagement et se terminera fin 2018.

5 – Critères de sélection des offres

Les critères de choix de l'offre la mieux-disante sont, par ordre de priorité décroissant (et avec la note correspondante), les suivants :



Critère 1 - La cohérence technique de l'offre (0-7)

Critère 2 - Les références du prestataire en rapport direct avec la prestation demandée (0-6)

Critère 3 - Le coût des prestations (0-6)

Critère 4 - La capacité du candidat à réaliser la prestation avec une démarche écoresponsable de développement durable (0-1)

Le prestataire devra donc clairement se positionner sur ces 4 critères.

6 - Dossier à retirer

Ce dossier sera remis gratuitement à tous les prestataires qui en feront la demande écrite ou par courriel ou iront le retirer à l'adresse suivante :

Parc national de la Vanoise – 135, rue du Docteur Julliand – 73000 Chambéry.

Le dossier pourra également être téléchargé sur le site www.marches-publics.gouv.fr

La référence de la consultation est : **EB155-2017**

Attention, seules les entreprises ayant retiré le dossier en s'identifiant recevront les éventuelles modifications du DCE et les réponses aux éventuelles questions posées par les autres candidats par courriel. Les entreprises qui téléchargent le DCE d'une manière anonyme ne recevront pas ces informations.

7 - Date limite de remise des offres : 15 janvier 2018 à 16 h

8 - Réception des offres

Les offres pourront être remises :

- soit sous pli cacheté contre récépissé ou envoyées par voie postale avec accusé de réception à :

Mme la Directrice du Parc national de la Vanoise

135, rue du Dr Julliand – 73000 CHAMBERY

L'enveloppe devra porter obligatoirement la mention : « Prestation de service pour une mission d'assistance pour l'élaboration d'une politique de communication du Parc national de la Vanoise ».

- soit sous forme électronique : seules les offres électroniques transmises par le biais du site www.marches-publics.gouv.fr seront acceptées.

Le prestataire qui répondra par voie électronique pourra transmettre une copie de sauvegarde de son offre sur une clé USB ou sur papier pour parer à toute éventualité de dysfonctionnement.

La copie de sauvegarde est la copie de l'intégralité des données constituant l'offre, transmise sur un autre support (CD-ROM, clé USB, support papier). Elle doit être transmise dans les mêmes conditions de forme et de délai que l'offre principale, faute de quoi elle sera rejetée.

Elle devra comporter la mention lisible de "copie de sauvegarde".

Si elle est ouverte à la place de l'offre principale, elle s'y substitue totalement. La copie de sauvegarde doit donc contenir tous les éléments requis et être signée comme l'offre principale.

9 - Personne à contacter pour renseignements

Élisabeth BERLIOZ, chargée de communication

04 79 62 89 63, elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

10 - Date d'envoi de cet avis à la publication chargée de l'insertion : 11 décembre 2017

